La législation anti-blanchiment en assurance vie (vie)

OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est d'approfondir la législation anti-blanchiment afin de mieux appliquer les obligations légales dans le cadre des assurances vie.

RESUME

Catégorie:

- Assurances

Niveau:

Avancé

Type de formation:

E-learning - étude à distance

Prix:

- Membre: € 185.00
- Non-membre: € 210.00
- Partner BZB: € 185.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

Heures de recyclage:

- Banque: **6h** général
- Assurances: **6h** général

PUBLIC

Le cours de formation peut être suivi par différents groupes cibles :

- courtiers, agents et sous-agents d'assurances ;
- responsables de distribution et personnes en contact avec le public des intermédiaires d'assurances et des entreprises d'assurances.

CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

Formation de niveau avancé : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

PROGRAMME

CONTENU

- Les objectifs de la législation anti-blanchiment
- Les trois phases des pratiques de blanchiment d'argent (typologie des opérations)

- La législation belge (volet préventif et répressif et sanctions)
- Instances et personnes responsables
- Principales obligations
- Identification/vérification de l'identité
- Politique d'acceptation du client
- Vigilance constante et exemples de clignotants et indicateurs
- Obligation de déclaration et procédure
- Obligation de conservation des documents probants

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée**: 6 heures
- **Nombre de pages syllabus :** +- 50 pages
- **Heures de recyclage :** Cet E-learning comprend un test en ligne composé de questions à choix multiples. Les heures de recyclage ne sont accordées que si vous réussissez ce test. Si vous l'échouez (résultat inférieur à 60 %), les heures de recyclage ne seront pas accordées. Nous vous recommandons donc de ne passer le test que lorsque vous êtes sûr de maîtriser la matière.

MÉTHODOLOGIE

Un **« e-learning - étude à distance »** est un auto-apprentissage à 100 %. Il s'agit d'une forme d'apprentissage dans laquelle le participant traite individuellement, à son propre rythme, du contenu d'apprentissage qui est proposé sous la forme d'un syllabus rédigé par le formateur. Celui-ci est proposée au format numérique (PDF) via la plateforme d'apprentissage MyFA, éventuellement complété par une plateforme d'exercice.

Matériel de formation: Syllabus